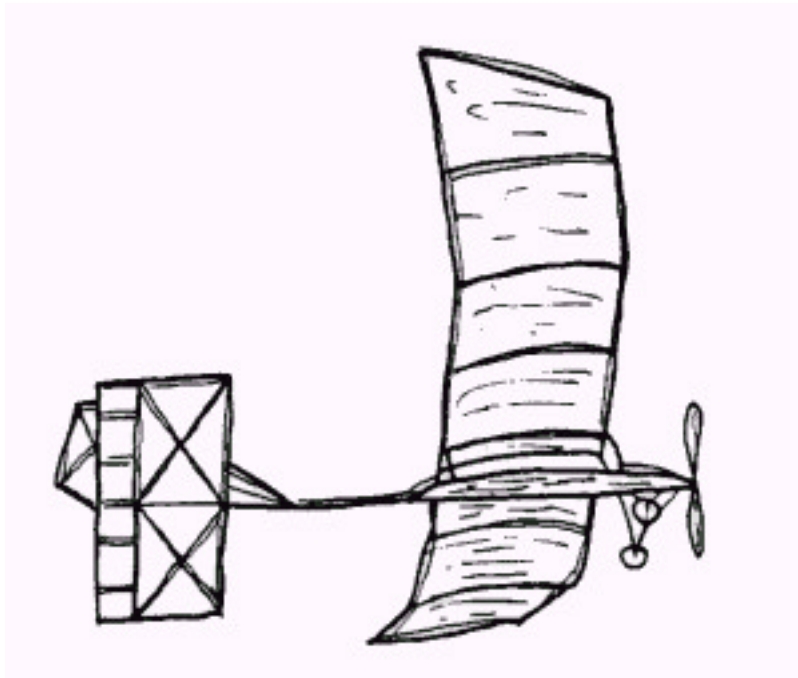


**Rencontre et compétition de vol indoor
à Pertuis au gymnase du Tourrier
le dimanche 23 mars 2003 de 10 h à 17 h**



**organisées par le club
Epervier du sud Luberon
entrée gratuite**

*apéritif et café offerts,
repas tiré du sac.*

Plans d'accès et compléments d'informations :

<http://epervier.sudluberon.free.fr/>

e-mail : epervier.sudluberon@free.fr

tél. : 06 81 21 75 89

■ Epervier du sud-luberon

Les vols ont repris à l'intérieur



Cette journée a permis de voir voler des avions inédits et très particuliers.

► Pour la cinquième année consécutive, Laurent Sorese aidé des membres du club d'aéromodélisme "Epervier du sud-Luberon" organisait un concours de vol libre et une rencontre d'avion radiocommandé à l'intérieur du gymnase du Tourrier. Lors de celle-ci on retiendra que l'avion le plus lourd pesait 200g, tandis que le plus léger était de l'ordre du demi gramme. L'envergure des avions s'échelonnaient entre 20 et 110 cm. On a pu voir les pilotes du club, avec Thierry Har-

megnies, Christian Vernhes, Lionel Fouassier avec des avions radiocommandés, alors que Lionel Fouassier volait avec 4 Fun d'une envergure de 0,8m. Quand à Jean Cosnard il a présenté les dernières réalisations de Jenco. Le clou du spectacle a été constitué par le vol libre d'un mini hélicoptère dotée d'un moteur en caoutchouc. Quand à Laurent Sorese qui a su transmettre ce virus, il participera une nouvelle fois au championnat de France de vol libre et à celui du lancé main.

RESULTATS DE CONCOURS

Vol libre d'intérieur

ORGANISE LE : 23/03/2005
Jour Mois AnnéeCatégorie
A: Penthis
LieuPAR: EPERVIER SUD LOBERON
Association

N° d'affiliation : 0347.0

CLASSEMENT

IDENTIFICATION DES CONCURRENTS			VOLS			RESULTAT A RETENIR	PLACE
N° LICENCE	NOM / PRENOM	N° Club	1 ^{er} Vol	2 ^{ème} Vol	3 ^{ème} Vol		
890248AD	LATY Denis	81422	5'4"	5'19"		11'03"	1
9707149AD	SORESE Laurent	0347	3'26"	2'58"		6'24"	2
000526	COSNARD Simon	0431	2'47"	2'58"		5'45"	3
9507631AD	CERNY Eugene	0249	1'33"	1'25"		2'58"	4
	HARLEY Pascal	0249	1'20"	1'08"		2'28"	5
F1 (E2B):							
8902481AD	LATY DENIS	81422	7'00"	7'43"		14'43"	1
9707149AD	SORESE Laurent	0347	5'41"	4'48"		10'29"	2
8902482	LATY André	81422	4'17"	4'06"		8'23"	3
Minitack (RS):							
9707149AD	SORESE Laurent	0347	3'45"	2'43"		5'28"	1
0391.301	NEVERS Romain	0391	1'59"	1'58"		3'57"	2
Micro 35 indet:							
0106351AD	LATY Julien	81422	1'25"	1'12"		2'41"	1
0305264CA	ADREANI BENOIT	0249	0'29"	0'28"		0'57"	2
S. FORMULE:							
	HARLEY Pascal	0249	0'58"	0'53"		1'51"	1
RAT HANGAR:							
0105883.51	QUILLIER Yann	0249	3'07"	3'05"		6'12"	1
0205746AD	LEE A.H.M.C Eric	0249	0'31"	0'27"		0'58"	2

Attention:

Ce document dûment complété doit être envoyé dans les 8 jours, accompagné du Procès Verbal (annexe 8-6) à :

- la FFAM,
- en copie au Président de CRAM,
- en copie, avec les feuilles de notes au responsable désigné de la discipline par le Sous-Comité Technique (voir annexe 08-2)